Aires de jeu

Aires ludiques présentes dans les parcs, squares et places pour les petits pessacais de 2 à 12 ans. La volonté de la Ville de Pessac est d'avoir, un parc, un jardin, une aire de jeux à moins de 500 mètres de chaque Pessacais.

En 2014, la rénovation de la Place Buffon avait initié le projet d'aménagement des « espaces à moins de 500 mètres de chaque habitant ». En 2015, le programme s'est poursuivi par la place Goulinat du centre-ville, puis, en 2017/2018, par la réhabilitation des aires de jeux du square de Saige, du parc Jozereau, ainsi que par la création d'une aire de jeux à Bellegrave.

Retrouvez sur cette carte le positionnement des aires de jeux sur le territoire de la commune de Pessac.

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)